

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an.....\$2.00
Six mois.....\$1.00
Trois mois.....\$0.50

L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

Toutes les lettres qui regardent l'administration du journal — abonnements, changements d'adresse, annonces, etc — doivent être adressées aux administrateurs.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arrérages.

J. P. Tardivel, Propriétaire et Redacteur en chef

Bureaux et Ateliers. 96 Rue S. Joseph S. Roch.

Administrateurs, L. Drouin & Frere

QUEBEC.

SAMEDI 19 MAI 1888

PELERINAGES

Autrichien et Polonais

Nous lisons dans l'*Univers* :

Rome, le 16 avril, 1 h. 35 du soir.

Le Pape a reçu aujourd'hui les pèlerins autrichiens, au nombre d'environ cinq mille, dans la salle de la canonisation.

Onze cardinaux et quarante évêques autrichiens, hongrois, polonais étaient présents.

M. le comte Pergén a lu une adresse en italien. Le Pape a répondu également en italien.

Après avoir remercié des témoignages d'attachement qui lui étaient donnés et rappelé ceux qu'il avait déjà reçus à l'époque de son jubilé, le Souverain Pontife a dit combien il était heureux de ce que son désir de voir les catholiques de l'Autriche prendre un plus grand intérêt à la cause chrétienne du Pape était satisfait, comme en faisait la preuve la nombreuse assistance.

" Vous avez rappelé, a continué Léon XIII, les nombreuses preuves d'intérêt que les peuples et les princes de l'Autriche ont toujours reçues du Siège apostolique ; à Nous aussi il est doux de rappeler le fidèle attachement que ces peuples et ces princes ont en mille occasions témoigné aux Pontifes romains et Nous ne désirons rien de plus que de voir les peuples et les princes renouveler ces antiques exemples.

" Vous avez bien raison d'unir dans votre cœur le dévouement au Pape et l'amour de votre souverain ; c'est ce que veut l'Eglise, car elle fait un devoir rigoureux de l'obéissance envers les princes, et la piété catholique fait d'excellents et très fidèles citoyens.

" Ainsi l'Eglise, toujours soucieuse du bien-être et de la prospérité des Etats, prodigue ses soins à ses fils avec un amour infatigable et elle recommande chaudement aux princes de faire donner aux jeunes générations, par des lois sages, une instruction et une éducation franchement chrétiennes.

" Vous prenez une vive part à Nos tristesses ; vous déplorez la situation indigne faite depuis tant d'années au Vicaire de Jésus-Christ ; Nous sommes heureux de ces sentiments, Nous louons hautement votre intention de réclamer pour Nous sans trêve cette indépendance qui est dans la nature de Notre pouvoir suprême, cette liberté dont Nous avons besoin dans l'exercice de Notre ministère apostolique.

" Cette liberté et cette indépendance ne pourraient jamais causer de détriment à aucune nation. Au

contraire, par leur caractère essentiellement bienfaisant, elles sont la garantie du bien de toutes dans ces temps de perversion et de bouleversement social.

" Persévérez donc dans les sentiments et les intentions que vous Nous avez manifestés. Faites qu'ils deviennent communs à tous vos compatriotes. Faites leur connaître Notre immense affection pour eux, et combien Nous les voulons heureux dans la confession, ouverte à tous, de la foi catholique "

Le Pape, en terminant, a béni Sa Majesté l'empereur, la famille impériale, les évêques, le clergé, " tous Nos chers fils de l'Autriche. " (Acclamations, applaudissements prolongés.)

Le Pape portait la magnifique croix et la chaîne en diamants offertes par la Colombie.

Rome, 21 avril.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII a reçu ce matin en audience solennelle, dans la salle Ducale, les pèlerins polonais, au nombre de mille environ. Le prince Sapieha et d'autres membres de l'aristocratie polonaise avaient revêtu leurs brillants uniformes, tandis qu'un certain nombre de paysans portaient leur pittoresque costume national. Les pèlerins avaient à leur tête une douzaine d'évêques, dont trois de rite grec-ruthène et un de rite arménien. Parmi leurs Grands, on se montrait surtout le vaillant confesseur de la foi, Mgr Felinski, ancien archevêque de Varsovie, pendant de longues années exilé en Sibérie, et Mgr Dunajewski, évêque de Cracovie, frère du ministre des finances d'Autriche.

Le Souverain Pontife a fait son entrée dans la salle, suivi de LL. EE. les cardinaux Sacconi, Ledochowski, Zigliara, Ricci-Parracciani, Laurenzi, Melchers, Rampolla et Cristofori. Sa Sainteté, ayant pris place sur son trône, Mgr Morawski, archevêque latin de Lemberg, s'est avancé au milieu de deux autres évêques, et a lu une touchante adresse latine, qu'à un endroit il a dû presque interrompre tant il se sentait ému et avait de larmes dans les yeux. Sa Grandeur a gravi ensuite les degrés du trône et a présenté un exemplaire de cette adresse admirablement relié à Sa Sainteté, qui en a examiné avec satisfaction les riches ornements et les fines miniatures.

Le Saint-Père s'est ensuite levé et, d'une voix forte et claire, a prononcé le discours suivant en latin :

" Au milieu d'un si grand concours de fidèles qui viennent de toutes parts Nous saluer à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce, il Nous est agréable de

vous voir, vous que la merveilleuse force de la piété a conduits à Rome de la Galicie et des duchés de Cracovie et de Bucovine pour Nous présenter vos hommages et ceux de vos compatriotes. Cet accord des volontés, qui est déjà par lui-même si admirable, Nous réjouit d'autant plus vivement que Nous pensons aux nombreuses différences de race, de langue et même de rite religieux qui existent entre vous. C'est là en vérité une très noble gloire, et tout à fait particulière à la vraie Eglise du Christ, de tenir unis tous les peuples dans un seul embrassement et de faire que, sans toucher aux différences de mœurs et d'origine, tous sentent cependant et veulent la même chose

" Pour ce qui est de la diversité des rites dans les cérémonies sacrées, le Siège apostolique en vérité, comme on l'a toujours vu dans la pratique, non seulement ne l'écarte pas, mais volontiers accorde à chaque peuple de garder et de défendre les coutumes légitimes et les traditions des ancêtres. Cette grande variété dans l'unité est comme un manteau royal, remarquable par sa qualité et sa forme variée, qui rend l'Épouse Immaculée du Christ plus belle et plus digne d'admiration. Et cette vertu que possède l'Eglise de réunir les peuples à une grande portée et peut beaucoup, comme vous l'avez appris vous-mêmes par l'expérience, pour composer les différends et écarter les difficultés que les événements ou les calculs des hommes ont pu faire naître.

" Conservez donc saintement et inviolablement ce remarquable accord des esprits, qui est le compagnon constant de la foi et le fruit perpétuel de la charité chrétienne. Continuez à rester fermes dans ce respect et cette obéissance au Siège Apostolique, dont vous avez déjà donné beaucoup de preuves ; continuez à mériter toute louange chrétienne, et à conformer votre vie et vos habitudes aux illustres exemples de vos ancêtres. Du reste, Nous désirons grandement que vous vous reposiez en toute sécurité sur Notre amour et Nos soins paternels. Nos bons offices ne vous feront jamais défaut, et tout ce que Nous pouvons, par Notre vigilance et Nos efforts, Nous le ferons pour votre avantage, en vue de protéger et d'accroître tout ce qui sera reconnu propre à maintenir l'intégrité et la prospérité de la religion.

" En attendant, Nous implorons sur vous l'abondance des faveurs célestes et, comme gage de ces faveurs et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons avec effusion dans le Seigneur, à vous tous qui êtes ici présents et à vos compatriotes, la bénédiction apostolique.

" *Sil nomen Domini, etc.* "

Les chefs du pèlerinage, les membres de l'aristocratie et les paysans en costume national ont été admis ensuite à baiser le pied et la main du Saint-Père et lui ont présenté de riches dons. Entre autres présents, on a offert à Sa Sainteté une copie de la Madone miraculeuse de Czestochowa, ornée de pierres précieuses et enfermée dans un riche cadre en bois sculpté.

Politique française

Nous lisons dans l'*Univers* du 25 avril :

En même temps que nous avons reproduit la " Résolution " par laquelle la droite royaliste déclarait se maintenir " sur le terrain de la révision et de la consultation du pays ", nous avons dit que cette Résolution pouvait être diversement interprétée. Il en a été ainsi. Les impérialistes de l'union conservatrice ont vu, par exemple, le plébiscite dans toute sa souveraineté, tandis que la plupart des royalistes ne l'y voyaient qu'en partie. Un commentaire autorisé devenait nécessaire. M. le comte Albert de Mun nous l'adresse, et nous sommes heureux de le publier,

" A M. Eugène Veillot, directeur de l'*Univers*.

Paris, le 24 avril 1888.

" Mon cher Monsieur Veillot,

" La droite royaliste a voté, dans sa réunion du 20 avril, un ordre du jour ainsi conçu :

" La droite royaliste, fidèle à ses résolutions antérieures et à sa ligne de conduite constante, a décidé qu'elle se maintiendrait sur le terrain de la révision et de la consultation du pays. "

" En annonçant cette nouvelle dans l'*Univers* du 22, vous exprimiez en quelques mots les inquiétudes que vous inspirait le vote de la droite, et vous lui reprochiez de n'être pas suffisamment clair.

" J'ai vivement soutenu, dans la réunion, l'opinion qui a prévalu. C'est à ce titre que je vous demande la permission de vous l'expliquer en quelques mots : si vous voulez bien, avec votre bienveillance ordinaire, publier ma lettre, ce sera, en même temps, pour moi, un moyen de répondre aux questions qui me sont adressées par beaucoup de catholiques sur la politique à suivre dans les circonstances où nous nous trouvons.

" Le régime qui, depuis douze ans, nous a traités comme des ennemis publics, est désormais condamné ; le pays se révolte contre lui ; il en a assez. Quoi qu'on pense du moyen qu'il prend pour le dire, il le dit assez haut pour qu'il soit impossible de ne pas l'entendre.

" Les catholiques ne peuvent se plaindre. La République parlementaire a vécu de la guerre qu'elle leur

a faite ; elle en meurt : c'est la justice :

" Pendant longtemps nous avons protesté, sans rencontrer autre chose que la sympathie de la minorité : aujourd'hui, la coalition de toutes les souffrances, de toutes les misères, de toutes les déceptions, unit sa voix à la nôtre, et le peuple pour qui ce régime, qui lui avait tout promis, n'a rien pu ni rien voulu faire, est las de le subir.

" Ce n'est pas à nous de l'en blâmer.

" Ce n'est pas davantage à nous de soutenir l'édifice en ruines, en acceptant une alliance avec les hommes qui violentent, eux-mêmes, chassés par la violence.

" Qu'ils s'appellent radicaux ou opportunistes, pour tous nous sommes l'ennemi ; nous en avons fait, à nos dépens, l'année dernière, la triste expérience.

" Leur règne s'achève. Ils n'ont rien à espérer de ceux qui ont été leurs victimes. Au contraire, puisque la brèche est ouverte, il faut nous y jeter résolument. Derrière cette brèche, il y a une porte : c'est la révision de la Constitution, qui est le moyen légal de la changer. Il faut la forcer, si on ne l'ouvre pas.

" Vous demandez ce que sera cette révision et dans quel sens elle se fera. Je n'ai pas besoin de vous dire comment je la comprends ; je suis un trop ancien royaliste pour qu'on puisse en douter.

" Mais il ne s'agit pas ici de mon opinion : il s'agit de celle du pays. C'est à lui de la dire. Je demande qu'on le consulte loyalement et sincèrement."

" Il semble que l'honneur soit venu ; suivant le mot de Monsieur le comte de Chambord, il faut que la parole soit à la France.

" Voilà le vrai moyen de faire la révision.

" Si la Chambre, pour obéir à M. Floquet, refuse de la voter immédiatement et sans réserves, elle est condamnée ; il faudra qu'elle s'en aille. Si le Congrès s'assemble, pour répondre par un simulacre de révision à la clameur du pays, il est condamné comme la Chambre : il faudra qu'il prononce lui-même sa dissolution et qu'il en appelle à la nation.

" De toutes manières, la consultation du pays s'impose. C'est en nommant des représentants pour réviser la Constitution, qu'il affirmera sa volonté.

" Quel que soit le moment des élections générales, en fait, la lutte électorale est ouverte. Nul ne peut résister au torrent d'opinion qui se déchaîne depuis un mois : il ira grandissant.

" Nous n'avons rien à regretter de ce qu'il emporte. Prenons-en la tête pour le conduire vers ce que nous désirons, et pas de lui faire appel.

" Voilà le terrain large, ouvert, accessible à tous, où je voudrais voir les catholiques se placer, en y apportant leurs légitimes revendications, en demandant le respect de leurs droits foulés aux pieds et les réformes sociales que le peuple attend en vain depuis si longtemps.

" C'est la politique que j'ai soutenue devant la droite royaliste et qui a trouvé son expression dans l'ordre du jour du 20 avril. Ses membres, en grande majorité, forts des instructions de Monsieur le comte de Paris, ont accepté ce programme.

" Je sais que la majorité des autres groupes de droite lui est acquise et je me félicite de voir ainsi, au milieu de la confusion générale, les représentants de toutes les forces conservatrices du pays se grouper devant lui dans une pensée et dans une action communes.

" Veuillez agréer, mon cher monsieur Veuillot, la nouvelle assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués.

" A. DE MUN. "

Il n'y aura qu'une voix parmi les catholiques pour ratifier la condamnation dont M. de Mun frappe en si bons termes et de si haut les diverses fractions du parti révolutionnaire. Oui, ce régime que nous voyons tomber était absolument l'ennemi, et nous devons non seulement applaudir à sa chute, mais encore la précipiter. Ce langage n'est pas nouveau chez nous. On nous a entendu le tenir chez nous presque toute la droite servait le ministère Rouvier et voulait croire aux opportunistes. Nous disions qu'on errait en suivant cette voie. Si nous le rappelons, ce n'est pas parce que l'événement nous a donné raison : c'est pour que l'on se tienne en garde contre tout retour à

une sorte d'alliance avec l'opportunisme. Par ce temps d'orage, quelques membres de la droite pourraient prendre cette ruine malpropre pour un abri.

Nous comprenons donc les conservateurs quand, se lançant non sans quelque trouble dans l'inconnu, ils votent la révision et portent les derniers coups à cette république parlementaire qui, depuis tant d'années, opprime et abaisse la France. C'est une joie pour nous de voir périr ce régime persécuteur et salissant.

Mais quel sera le lendemain ? Nul ne doit se dissimuler que le mouvement violent et confus auquel nous assistons ne paraît pas diriger le pays vers l'ordre. Les idées révolutionnaires y dominent. Les idées révolutionnaires y dominent. Les idées révolutionnaires y dominent. Celles-ci pourrissent-elles s'en dégager et prendre le dessus ? C'est un dégoût de M. le comte Albert de Mun. Pourquoi les catholiques ne le partageraient-ils pas ? S'ils le partagent, s'ils s'y associent résolument, activement, ils le feront entrer dans beaucoup d'esprits, et les forces conservatrices grandiront. Mettons-nous à cette besogne de bon cœur et sous notre drapeau.

Notre rôle, à nous catholiques, ce n'est pas de nous assouplir à toutes les combinaisons, toutes les exigences d'un parti politique : c'est de seconder pour le diriger tout mouvement qui menace le présent régime, et de montrer que le seul terrain où l'on puisse tenir pour faire le bien durable, le vrai bien, c'est le nôtre.

Tel est le but que veut atteindre M. de Mun. Convaincu que, pour sortir de la crise actuelle, il faudra changer le pays, il demande aux catholiques de se préparer à cette nouvelle lutte. Nous le demandons aussi. Mais pour agir efficacement, il faut une organisation. Nous ne l'avons pas. Saurons-nous enfin nous la donner ? Saurons-nous, sans nous séparer des groupes conservateurs, redevenir le parti catholique ?

EUGÈNE VEUILLOT.

L'AFFAIRE ROSS-PARADIS

Incident de la lettre du diocèse de Saint-Hyacinthe

Notre correspondant du diocèse de Saint-Hyacinthe nous prie de publier la lettre suivante :

M. le Rédacteur,

J'ai prouvé à qui de droit que ma lettre parue dans votre journal concernant le R. P. Paradis, n'était pas mensongère. Cependant je dois à la vérité de dire que la communication que j'avais reçue était antérieure à la production des documents devant la communauté par le R. P. Provincial. Dès lors ma lettre devient injuste envers ce dernier. Le fait étant arrivé à ma connaissance, je me fais un devoir de retirer cette lettre, vous prie de la considérer comme non avenue. Je regrette qu'elle ait été publiée.

Votre serviteur

Pour expliquer la lettre ci-dessus et pour établir nettement la position que nous avons prise dans cette affaire nous croyons devoir faire connaître à nos lecteurs la correspondance officielle qui suit et qui s'explique assez d'elle-même.

Montréal, 20 avril 1888.

J. P. Tardivel, Québec.

Monsieur,

Je suis chargé par le R. P. J. (sic) Augier, Provincial des Oblats, de vous demander si vous assumez seul la responsabilité de la correspondance diffusée dans la *Vérité* du 14 avril et que vous dites venir d'un prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe. Si votre réponse est négative, vous devez nous donner le nom et l'adresse de votre correspondant.

Une réponse immédiate obligera

Votre obéissant servit.

(signé) S. Pagnuelo, avocat.

Québec, le 21 avril 1888.

Monsieur S. Pagnuelo, avocat, Montréal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre d'hier conçue en ces termes : (suit la lettre ci-dessus). En réponse à cette sommation, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vous adresser à mon avocat, monsieur Gustave Lamothe, de Montréal, à

qui j'écris en même temps qu'à vous pour lui donner les instructions nécessaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble servit.

(signé) J. P. Tardivel.

Montréal, 24 avril 1888.

Mon cher M. Augier

Re R. P. Augier et Tardivel

Votre Grand Seigneur de client, au lieu de me donner le nom de son correspondant ou d'assumer personnellement la responsabilité de sa diffamation, m'écrit une grande page pour me dire de m'adresser à vous qu'il a chargé de me faire connaître ses volontés. Je pardonne volontiers ce procédé inconvenant à M. Tardivel, qui a probablement cru faire le Grand Seigneur et le Souverain. Avez-vous cette réponse ? Veuillez donc me la communiquer de suite (sic), catégorique et explicite. Vous obligerez votre confrère et ami.

(signé) S. Pagnuelo.

Montréal 25 avril 1888.

Mon cher M. Pagnuelo

Re R. P. Augier vs Tardivel.

Le procédé de M. Tardivel n'a rien d'inconvenant, ce me semble. Il se sert du ministère d'un avocat pour répondre à ce qu'on lui demande par le ministère d'un avocat. Rien de plus naturel. La profession dont nous sommes membres tous deux vous attire la charge d'accuser M. Tardivel, elle me vaut l'honneur de la défendre.

Voici ce que je puis répondre, au nom de mon client, à la lettre à lui adressée par vous en date du 20 avril courant. Monsieur Tardivel, pas plus qu'un autre, ne peut se porter garant de l'existence de faits et qu'il n'a pas encore eu l'opportunité de vérifier. Mais il peut se porter garant de l'honorabilité et de la respectabilité de celui qui lui a affirmé l'existence de ces faits, et c'est ce qu'il fait présentement. C'est assez dire qu'il n'entend assumer la responsabilité que de ses propres actes et de ses propres affirmations.

J'ai en mains, sous le sceau du secret professionnel, la lettre dont votre client se plaint, et je puis vous affirmer qu'elle a été réellement écrite et signée par un prêtre du diocèse de Saint-Hyacinthe. Je ne puis vous donner le nom de ce correspondant parce qu'il a demandé, sur la lettre même, que son nom ne fût pas mentionné et qu'il faut, en conséquence, préalablement, un consentement de sa part, consentement que je n'ai pas encore eu le temps de demander.

Toutefois — si ceci peut satisfaire le R. P. Augier — je prendrai sur moi de donner communication oculaire de la lettre à une personne honorable et désintéressée, choisie par le R. Père, pourvu que cette personne s'engage formellement à taire le nom du signataire ou à ne le faire connaître qu'après en avoir obtenu l'autorisation dudit signataire.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble confrère,

(signé) Gustave Lamothe, avocat.

Montréal, 25 avril 1888

Mon cher M. Lamothe,

Vous avez peut-être raison. Il est possible que M. Tardivel n'ait pas eu l'intention de me traiter avec hauteur. Ce que j'en disais était avec nous. Veuillez le considérer comme non avenue. S'il m'eût dit que vous me donneriez une réponse, j'aurais été parfait ; mais il m'écrivait : adressez-vous à M. Lamothe, mon avocat ; pourquoi étais-je obligé d'écrire une seconde fois ? Enfin ça ne vaut pas la peine.

Tout à vous.

(signé) S. Pagnuelo

Je communique votre lettre au R. P. Augier, pour savoir ce qu'il en pense.

Montréal, 26 avril 1888.

G. Lamothe, avocat, Montréal.

Mon cher confrère,

Le R. P. Augier demande que le nom de l'auteur de la lettre diffamatoire publiée dans la *Vérité* du 14 avril courant, lui soit communiqué confidentiellement ou qu'il soit communiqué au même titre à Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe, afin qu'il puisse obtenir sans éclat et sans scandale le honneur et celui de la Congrégation des Oblats.

Une réponse sous le plus bref délai obligera,

Votre confrère et ami

(signé) S. Pagnuelo, avocat.

Montréal, 27 avril 1888.

Mon cher M. Pagnuelo

J'écris aujourd'hui même à l'auteur de la lettre dont se plaint le Rev. P. Augier. Je devrai avoir une réponse sous trois ou quatre jours, je m'empresserai de vous en faire connaître le sens.

Croyez moi bien,

Votre très humble confrère,

(signé) Gustave Lamothe.

Montréal, 30 avril 1888

S. Pagnuelo, Ecr. C. R. Montréal.

Cher monsieur et confrère.

J'ai l'honneur de vous informer que le nom de l'auteur de la lettre publiée sur la *Vérité* du 14 avril courant a été communiqué aujourd'hui même à S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe, conformément à la demande faite par vous le 26 avril courant.

Veillez bien me croire

Votre très humble confrère

(signé) Gustave Lamothe.

"Deux sages"

L'acharnement que met l'*Electeur* à accabler ses amis politiques d'éloges pompeusement absurdes est un sujet d'étonnement constant pour nous.

Nous citons ailleurs quelques-unes de ses fadaïses incroyables sur le compte de M. Mercier. Voici comment il exécute M. F. Langelier dans le même numéro du 9 mai :

Nous n'exagérons rien en disant que ce que l'hon. M. Mercier a produit par son grand discours du 10 avril dernier, l'hon. M. Langelier devant l'assemblée par son discours d'avant-hier, dans la sphère plus rétrécie de nos affaires municipales. On dirait deux hommes nés pour s'entendre ; leurs vues ont la même envelopure ; leurs méthodes se ressemblent. Ce que l'hon. M. Mercier a été pour la province de Québec depuis qu'il exerce son immense influence sur les affaires publiques, l'hon. M. Langelier l'a été pour la cité de Québec : ce sont deux grands réformateurs, deux sages novateurs, et, en même temps, deux bienfaiteurs auxquels le peuple ne saurait être trop fidèle.

" Ecoutons la voix de ces hommes dont le talent égale le dévouement, et notre province et notre ville marcheront à grands pas dans la voie du progrès."

Pour goûter tout le ridicule de ce morceau, il faut se rappeler que le principal événement qui illustrera le règne du maire Langelier est la pose du fameux aqueduc Beemer, événement qui restera toujours une honte pour la vieille cité de Champlain. D'abord, au point de vue des affaires purement matérielles, ce nouvel aqueduc est un vrai désastre. A chaque instant il se brise ; nous sommes en passe de le payer deux fois par les réparations qu'il faut y faire constamment. Pas plus tard que la semaine dernière, la ville n'a eu pour s'alimenter pendant trois jours que le vieil aqueduc. Et combien de fois par année semblable chose n'arrive-t-elle pas ? On ne compte plus les ruptures du fameux " tuyau " Beemer. Et qu'un incendie éclate pendant une de ces ruptures si fréquentes, où en serions-nous ? Donc ce " tuyau " Beemer est un vrai désastre, et il faut que M. Langelier soit doué d'un toupet phénoménal pour avoir accepté de nouveau la charge de maire après un pareil fiasco.

De plus, la pose de ce " tuyau " Beemer a été l'occasion de tripotages scandaleux qui font de notre ville la risée du continent. Il n'est pas prouvé que M. Langelier ait personnellement trempé dans ces tripotages, soit ; un journaliste qui l'en avait accusé a même été condamné pour libelle, soit encore. Mais il est notoire que M. Langelier présidait le conseil de ville au moment où ces transactions malhonnêtes avaient lieu : s'il ne les a pas vues, il ne les a pas empêchées. Les a vues, il ne les a pas empêchées. Dans l'un ou l'autre cas, il n'y a pas lieu de se pâmer d'admiration comme fait M. Pacaud.

Pour se convaincre que M. François

Langelier n'est nullement propre à remplir convenablement le poste important de maire, il suffit de lire le témoignage invraisemblable qu'il a rendu pendant le récent procès de Benjamin Trudel. Nous avons sous les yeux le compte-rendu sténographié et officiel de ce procès. M. Langelier explique de son mieux comment il se fait qu'il ait signé certain billet de \$1000 en faveur de Trudel. Ecoutez-le :

« Q. Pouvez-vous vous rappeler à peu près quand est-ce que vous avez signé ce billet. R. Je n'ai aucun souvenir quelconque à la date. Je me rappelle bien de l'avoir signé, je n'en ai pris aucune note, parce que ce n'était pas une affaire ; c'était un service que je lui rendais, et je n'ai jamais pris note des services que je rendais.

« Q. Etait-ce chez vous ou à votre bureau ? R. Je ne sais pas.

« Q. Vous ne pouvez pas dire où c'était ? R. Ça doit être chez moi ou à mon bureau, parce que la signature est d'une encre que j'avais chez moi, mais le billet n'a pas été écrit chez moi ni au bureau, parce que je n'avais pas d'encre de cette couleur là.

« Q. Savez-vous pourquoi le billet a été fait avec intérêt à cinq pour cent ? R. Je n'en sais rien. Il a pu mettre ce qu'il a voulu. Je ne sais pas pourquoi il l'a fait pour quatre mille piastres seulement.

« Q. Vous avez signé un billet à Trudel ou en blanc, ou ne sachant pas le contenu du billet ? Sachant seulement l'objet pour lequel il voulait avoir le billet, ne sachant ni le montant, ni la date, ni s'il était rempli ? R. Non. J'avais pleine confiance en lui.

Voilà, de son propre aveu, comment M. Langelier signe les billets !

Est-il convenable de confier une importante administration publique à un homme aussi peu soigneux de ses propres affaires ? Nous le demandons aux hommes sensés que l'esprit de parti n'aveugle pas.

A travers la presse canadienne

L'Electeur, nous l'avons toujours dit, ne saurait mieux faire s'il était payé par les Tories pour travailler à rendre M. Mercier ridicule. Le premier ministre a choisi le nouveau département de l'agriculture. Aussitôt, l'Electeur se livre à un accès d'admiration vraiment comique. Il dit à la date du 9 mai :

« L'hon. M. Mercier veut ainsi donner à la classe agricole le relief auquel elle a droit, en se mettant lui-même, dès le début d'une nouvelle organisation, en rapport directs avec elle. Comme manœuvre politique, le nouvel arrangement est, de l'aveu de tous, un coup de maître, un morceau de stratégie savante. Aussi les adversaires du gouvernement national ne se gênaient-ils pas de proclamer, hier, dès que la nouvelle se fut répandue en ville, que M. Mercier semble avoir acquis dix fois plus de force depuis son retour d'Europe. »

C'est nous qui soulignons, bien entendu. Le trait de la fin mérite de passer à la postérité.

M. Mercier a passé trois ou quatre semaines en Europe, tout au plus, et le voilà qui nous revient dix fois plus fort ! Pourtant, avant son départ, l'Electeur nous assurait que le premier ministre était un véritable génie. Que doit-il donc être maintenant ?

M. Mercier a besoin d'avoir une valeur personnelle très réelle s'il veut résister aux flots de ridicule que le naïf Electeur ne cesse de déverser sur lui.

Mensonges de la presse bleue : Dernièrement, M. Noyes a menacé de poursuivre l'Etendard qui l'avait accusé d'être orangiste. Notre confrère a répliqué que s'il avait accusé M. Noyes d'être orangiste, c'était sur la foi de certains journaux bleus. Là-dessus, la Presse du 9 mai s'écrie :

« L'Etendard sait bien que c'est la Vérité, son copain, qui, la première, a dit

que M. Noyes était orangiste. Ainsi la Vérité affirme que M. Noyes est orangiste, etc ».

Le Monde, de la même date, dit, de son côté :

« Si nous avons accusé M. Noyes d'être orangiste, c'est sur la foi des journaux soi-disant nationaux, tels que la Vérité, l'Etendard, la Justice, la Patrie qui n'ont cessé de lui donner ce titre depuis des mois. »

Or le Monde et la Presse ne peuvent ignorer que c'est là un mensonge : Jamais la Vérité n'a accusé M. Noyes d'être orangiste, pour l'excellente raison que nous n'avons aucune preuve de son affiliation à cette société. Nous ne faisons pas comme le Monde qui porte des accusations à droite et à gauche sans avoir le moindre document à l'appui de ses dires : Exemple, son accusation récente, contre M. Whyte, de Mégantic. Quand nous disons qu'un homme est franc-maçon ou orangiste, c'est que nous avons par devers nous une preuve irrécusable de l'exactitude de notre assertion.

Vous verrez que le Monde et la Presse ne rétracteront pas ce nouveau mensonge.

Le Courrier du Canada, nous l'avons souvent constaté avec regret, est un journal purement de parti, tout comme le Monde, la Minerve, la Patrie et l'Electeur. Il juge tout au point de vue du parti ; il ne s'élève jamais au-dessus de ce misérable terre-à-terre. C'est ainsi que les derniers changements ministériels à Québec et les récentes nominations de conseillers législatifs le rejouissent parce que cela fait l'affaire du parti. C'est dit en toutes lettres dans le numéro du 9 mai. Après avoir affirmé que des « députés libéraux importants » « sont justement froissés » de la nomination de M. Larochelle (qui n'a pas en lieu) M. Chapais ajoute :

« En somme les dernières évolutions ministérielles ne sont pas heureuses. Elles ont été saluées par une défaite éclatante à Laval. Elles créent dans les rangs de nos adversaires un incontestable malaise. Elles constituent une violation flagrante des promesses et des engagements ministériels.

« En somme le parti conservateur a raison d'être satisfait de la journée d'hier ».

CA ET LA

MAUVAIS PROJET : — Le Star prête à M. Mercier le projet d'abolir le Conseil législatif. Nous ne savons sur quoi le journal anglais s'appuie pour tenir ce langage, à moins que ce ne soit sur les attaques que le premier ministre actuel dirigeait autrefois contre notre chambre haute. On croyait, généralement, que M. Mercier avait nourri au plan de destruction qu'il nourrissait jadis. Il nous faut une deuxième chambre, mais une deuxième chambre respectable et digne, composée d'hommes habiles et sages, non point de partisans et de personnages médiocres.

ELECTION DE LAVAL : — M. Leblanc, l'homme remarquable de M. Chapais, a réussi à se faire réélire dans le comté de Laval. Il a obtenu une majorité de 107 voix sur son concurrent, M. Fortin. Qui qu'en dise le rédacteur du Courrier, M. Leblanc est aussi inoffensif que solennel et grotesque ; avec ses voisins, MM. Nantel et Faucher, il nous procure souvent des quarts d'heure délicieux par ses grandes phrases et ses pernicieuses gesticulations. Ce trio constitue un des principaux traits de notre législature, et nous aurions vraiment regretté de le voir brisé par la défaite de cet excellent M. Leblanc.

Il est probable que M. Bastien, M. Gaboury, ou quelque autre conservateur national se fût présenté à Laval, l'homme remarquable fût allé rejoindre MM. Caron et Villeneuve. Mais les libéraux voulaient absolument un candidat choisi dans leurs rangs. Résultat : M. Leblanc, qui n'avait battu M. Bastien en 1886 que par 76 voix, triomphe par plus de cent voix de majorité.

Depuis quelques jours quatre collèges électoraux ont été appelés à élire des députés provinciaux : Hochelaga, Maskinongé, Missisquoi et Laval. Les deux premiers ont élu des conservateurs nationaux, tandis que les deux autres ont repoussé les candidats libéraux.

La leçon à tirer de cet événement s'impose aux esprits réfléchis : C'est que l'é-

lément conservateur national devient un facteur de plus en plus important dans notre politique provinciale. Messieurs les libéraux et messieurs les bleus le ont bien d'en tenir compte. Ce groupe a l'appui et les sympathies d'une foule de Canadiens-français vraiment patriotes, car ils y trouvent des garanties que le parti libéral-conservateur et le parti libéral n'offrent pas. Nous ne prétendons pas que ce groupe soit la perfection, mais c'est un progrès incontestable. S'il évite à la fois l'écueil rouge et l'écueil bleu, s'il sait maintenir son autonomie, s'il ne se laisse pas, à son tour, dominer par l'esprit de parti, si, enfin, il se montre toujours respectueux des vrais principes sociaux, il ne pourra manquer d'améliorer considérablement notre politique provinciale.

NOUVEAUX CONSEILLERS : — Les journaux annoncent que M. L. P. Pelletier, directeur de la Justice, est nommé conseiller législatif en remplacement de feu M. Couture. M. Pelletier est de beaucoup le plus jeune membre de la chambre haute provinciale ; il n'a que trente ans, croyons-nous. M. Pelletier appartient au groupe des conservateurs nationaux. M. Louis Tourville, négociant, de Montfrid, remplace feu M. Mercier, et M. Wilfrid Provost, avocat, succède à M. Prud'homme, démissionnaire. Ces deux derniers conseillers sont libéraux.

CHANGEMENTS MINISTERIELS : — Il y a eu, ces jours derniers, réorganisation du cabinet provincial. La charge de solliciteur général est abolie et le nouveau ministre de l'agriculture est constitué. M. Mercier prend l'agriculture, M. Garneau, les travaux publics, M. Duhamel, les terres de la couronne, M. Turcotte, le poste de procureur général, M. Shehyn reste trésorier, M. Gagnon, secrétaire provincial, et M. D. A. Ross, ministre sans portefeuille. L'acceptation d'un portefeuille par M. Turcotte nécessite une élection aux Trois Rivières.

Comme nous l'avons souvent dit, M. Chapeau a eu grandement tort de réduire le nombre des portefeuilles à six. Sous le régime bleu, deux portefeuilles étaient donnés aux Anglais. C'était aussi injuste que ridicule, les protestants constituant à peine un septième de la population de la province. On devrait rétablir au plus tôt un septième portefeuille qu'il serait raisonnable de confier à un représentant de la minorité.

L'Electeur nous dit que M. le premier ministre a choisi le nouveau portefeuille de l'agriculture afin de marquer l'importance qu'il attache aux intérêts agricoles. C'est très joli comme sentiment ; mais il ne faut pas oublier que nous avons promis, pour chef du nouveau département, un cultivateur authentique. Or l'Electeur, avec toute son admiration pour M. Mercier, s'ose pas dire que l'on a tenu cette promesse. M. Mercier est intelligent, et tout avocat qu'il est, il pourrait, en peu de temps, se rendre compte des besoins de l'agriculture. Mais il est fort à craindre qu'il ne puisse pas, étant chef du cabinet, s'occuper d'une manière spéciale du nouveau ministère qu'il s'agit d'organiser. Le premier ministre ne devrait pas avoir un département à administrer, car il a toujours assez à faire comme chef du cabinet. Voilà encore une réforme que nous avons conseillée bien des fois : faire du poste de premier ministre un véritable portefeuille auquel seraient attachés des émoluments convenables. De cette manière nous aurions les sept portefeuilles dont nous avons besoin.

Quant à M. Duhamel, nous sommes heureux de le voir aux terres de la couronne ; car nous osons espérer qu'il saura réformer ce département et l'administrer dans l'intérêt de la colonisation et non point exclusivement de l'intérêt du commerce de bois. Il a besoin d'avoir le bras raide, car la bureaucratie, l'anglomanie et la routine sont puissantes dans ce ministère.

Nous avons protesté contre l'entrée de M. Turcotte dans le cabinet même sans portefeuille ; nous renouvelons cette protestation aujourd'hui en l'accentuant.

M. Noyes : — M. Zorobabel Noyes n'est pas candidat à Shefford après tout. A la dernière minute il s'est retiré, et M. le Dr Grosbois a pris sa place comme candidat ministériel. M. Grosbois se présente, dit-on, comme conservateur national. Le candidat bleu est M. Savaria. C'est la position tranchée qu'ont prise l'Etendard, la Justice et la Vérité qui a forcé M. Zorobabel à renoncer au projet d'imposer sa candidature absolument

inacceptable à un comté aux trois quarts catholique et canadien-français.

MORT D'UN DÉPUTÉ : — On annonce la mort de M. Saint-Hilaire, député provincial des comtés unis de Chicoutimi et Saguenay.

CONGRÈS NATIONAL : — Le 23 juin prochain aura lieu à Nashua un grand congrès des Canadiens-français des Etats-Unis. Nos compatriotes émigrés se réunissent souvent ainsi en congrès afin de mieux entretenir l'esprit national. C'est certes à une belle œuvre pourvu que l'idée catholique préside toujours à ces réunions patriotiques.

A NOS AMIS : — Nous faisons encore une fois appel à nos amis les abonnés à qui l'administration adresse des comptes. Prière de régler sans délai.

DÉFAITE D'UN TORY : — Il y a eu, dernièrement, dans le comté de Russell, Ontario, une élection générale. M. Edwards, candidat tory, dont l'élection avait été invalidée, a été réélu, sa majorité qui, aux élections générales, avait été de 155, a été doublée. Son concurrent, aux deux élections, était le fameux tory Macintosh, du Canada, d'Ottawa.

Le Canada, journal bleu fanatique publié dans la capitale fédérale, lève, dans son numéro du 8 mai, un coin du voile qui cache les mystères du toryisme. Il commence par dire que M. Macintosh aurait pu et aurait dû être élu. S'il ne l'a pas été, c'est dû, affirme-t-il « à un manque d'organisation impardonnable dans la section française du comté ». Or un manque d'organisation ou de discipline en temps électoral est un crime affreux aux yeux d'un journaliste de parti. « Il n'était pas temps durant la bataille, dit le Canada, de tirer en arrière ou de murmurer des tirades sur les ordres de ceux qui étaient les chefs de la campagne. Humbles soldats de la grande armée conservatrice, notre devoir était d'être à notre poste et de défendre dans la mesure de nos forces les principes politiques dans lesquels nous avons foi ».

On ne saurait assez féliciter cette discipline abrutissante qui veut faire de nos compatriotes de simples machines à voter que manipulent, à leur gré, de soi-disant chefs dont l'unique mobile est ordinairement le plus affreux égoïsme. Cet esclavage intellectuel peut convenir au journaliste de parti qui a fait vœu, moyennant finance, d'obéir aux chefs ; mais il inspire de plus en plus un légitime dégoût aux gens de cœur.

Mais pourquoi nos compatriotes de Russell ont-ils manqué d'organisation, tiré en arrière et murmuré ? Le Canada, tout ce qu'il est, va nous le dire. Lisez : « D'après nous, la défaite est due à un manque d'organisation impardonnable, dans la section française du comté ; et ce, à un tel point, que nous sommes presque portés à croire à la rumeur que M. Macintosh ne voulait pas du vote français, et désirait être élu seulement par le vote anglais et protestant. Que M. Macintosh lui-même, ou d'autres soient responsables de ce triste état de choses ? C'est ce que nous ignorons. Mais aucun moyen n'a été pris pour empêcher cette rumeur de circuler ; au contraire, tout portait à croire qu'elle n'était pas dénuée de fondement. Nos compatriotes blessés, à juste titre, dans leur orgueil national, ont accompli le triomphe de M. Edwards. »

Et le rédacteur du Canada a assez peu de cœur pour regretter la défaite de Macintosh ! Les Canadiens-français dignes de ce nom s'en réjouiront et seront unanimes à féliciter nos compatriotes de Russell de leur fierté nationale.

Mort de deux archevêques

Nous regrettons d'apprendre la mort de Sa Grandeur Mgr Lynch, archevêque de Toronto, arrivée subitement, samedi dernier.

Mgr Lynch naquit à Clones, en Irlande, le 6 février 1816. Il fut sacré évêque en 1859. En 1870, Toronto fut érigé en archevêché, et Mgr Lynch regut le Pallium le 25 mars de la même année.

Mgr Lynch était un ardent défenseur des droits des catholiques dans le Haut Canada et de la cause de l'Irlande.

On annonce également la mort de Mgr Joseph S. Alemany, ancien archevêque de San Francisco, Californie, arrivée le 14 avril, à Valence, en Espagne. Mgr Alemany naquit à Vich, Espagne, en 1814. Il vint en Amérique en 1840 et fut nommé archevêque de San Francisco en 1853. En 1884, brisé par ses travaux apostoliques et la maladie, il donna sa démission, retourna en Espagne, et fut remplacé par Mgr Patrick W. Riordan.

Un fantôme malfaisant

(Suite et fin)

Ils étaient les fils de la Renaissance tous ces hommes qui ont pris à tâche de défigurer tout ce que l'Eglise romaine a inspiré de son scuffle, en histoire, en philosophie, en liturgie, etc. Il faudrait des volumes pour traiter convenablement ces questions, et plutôt à Dieu que la plupart de nos hommes instruits eussent le bon esprit de les étudier dans les auteurs que le S. Siège a plus spécialement encouragés de ses bénédictions et ses honneurs. Je signalerais notamment Mgr Gaume, et plus particulièrement son ouvrage intitulé *La Révolution*. Voilà une œuvre dont la lecture remettrait sur le chemin de Damas un grand nombre de pauvres égarés, qui ne sentent pas les écailles nombreuses qui leur dérobent la lumière du jour et les jettent dans une voie semée de périls. Mais le diable a bien su détourner ses dupes de pareilles lectures. Je connais un respectable ecclésiastique, plein de bonnes intentions, qui répondit un jour à un confrère parlant de ce sujet : "Mgr Gaume ! ah ! ça pue !" Hélas comment se peut-il faire qu'un catholique, et à plus forte raison un prêtre, puisse mépriser ainsi celui que le S. Siège a décoré, comble d'honneurs, précisément pour la qualité de ses nombreux ouvrages ? Peut-on expliquer cela, sans l'intervention du serpent libéral ?

Par contre, on n'aura de goût que pour les auteurs inspirés de l'esprit moderne, sans se demander sérieusement, devant Dieu et devant sa conscience, si cet esprit est celui de Notre Seigneur, qui seul doit être notre précepteur et notre maître. Voilà pourquoi le monde actuel a désappris la vraie doctrine de l'Eglise, et pour quoi aussi j'estime que l'une des œuvres les plus méritoires au chrétien de nos jours, c'est d'attirer l'attention de ses frères sur un mal si déplorable et si général. Quand même cet écrit ne réussirait qu'à remettre un seul de mes compatriotes instruits sur la bonne voie, je m'applaudirais du résultat, sûr d'avoir désormais un titre à la miséricorde du Seigneur.

Qu'on apprenne donc à les connaître ces contempteurs des idées et des traditions romaines, ces réformateurs de l'histoire ecclésiastique et profane, de la liturgie et de la philosophie. Je ne puis entrer dans de grands détails, parce que je crains d'abuser de la généreuse hospitalité si gracieusement accordée jusqu'à présent. Quelques noms seulement, en chaque genre, et le lecteur pourra compléter ses connaissances dans des ouvrages spéciaux.

Et d'abord, quant au sujet qui nous occupe, citons Launoy, Dupin et Fleury. Jean de Launoy, Docteur de Sorbonne, qui fut, selon Dom Guéranger, "l'un des plus audacieux critiques de son temps, soupçonné même de socinianisme," surnommé le *dénicheur de saints*, et dont la plupart des écrits ont été condamnés à Rome, dit Bouillet. Louis Dupin, autre Docteur de Sorbonne, aussi condamné à Rome. L'abbé Claude Fleu-

ry, membre de l'Académie française, et sous-précepteur des enfants de France, qui n'a pas craint d'avancer, dans son *Histoire ecclésiastique*, que la croyance à l'Assomption de la Ste Vierge n'existait pas au VIIIe siècle, et qu'au XIe, l'Eglise n'osait encore assurer sa créance sur ce point !

Voilà les principaux auteurs qui ont réussi à renverser, en France, les traditions les mieux établies ! Que penser d'une société qui s'en laisse imposer de la sorte ? Qu'on y réfléchisse, et l'on aura la solution des maux affreux qui affligent aujourd'hui la fille aînée de l'Eglise.

Mais par quels moyens ces auteurs sont-ils parvenus à duper ainsi leur siècle ? D'abord ils ont abusé de leur position ; puis, à force de compulsions, ils ont pu trouver quelques textes pour donner un semblant de raison à leurs audacieuses affirmations ; et enfin l'esprit d'opposition au S. Siège a fait le reste. Voyons-en un exemple sur la question de S. Denys.

La grande autorité de ces messieurs a été un texte emprunté à S. Grégoire de Tours ; mais, pour des critiques si éclairés, ils n'ont pas eu la main heureuse. En effet, dans les quatre premières lignes du fameux chapitre sur lequel on s'appuie, S. Grégoire de Tours a commis cinq erreurs historiques parfaitement constatées. D'ailleurs il est aujourd'hui démontré sans conteste que S. Grégoire avait été trompé par une erreur de copiste ignorant. Ensuite on a voulu corroborer ce témoignage par un texte de Sulpice Sévère dont on a défigurés le sens, par une traduction défectueuse. Et voilà tout sur ce chapitre.

Et j'ai connu un brave curé, une excellente pâte d'homme, perdre son excellent ruine sa vue à lire l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury ! A la fin il se trouvait aussi avancé que cet autre qui prend toutes ses inspirations, ou peu s'en faut, dans les journaux ! Et quels journaux ? La *Minerve* et le *Star* ! !

Ce qu'on a fait pour l'histoire de l'Eglise a été fait aussi pour l'histoire profane. Quel était l'auteur le plus en vogue ici, il y a une trentaine d'années ? Personne ne niera que ce ne fût Rollin. Et quand on a lu Rollin, sans prendre de très fortes doses de contre-poison, on est convaincu que la civilisation chrétienne n'est que barbarie, comparée à la civilisation païenne de Rome et d'Athènes. Et l'on est surpris ensuite qu'il y ait tant de gens engoués du paganisme, à tel point qu'on ne rêve plus que de ressusciter la République de Rome ou d'Athènes. Conséquences naturelles : renversement des monarchies et du pouvoir temporel de la Papauté.

Ce qu'on a fait pour l'histoire s'est fait aussi pour les autres branches des connaissances humaines. C'était naturel, et l'esprit qui présidait à ces travaux n'aurait pas été conséquent avec lui-même, s'il en eut été autrement. D'ailleurs, quand on a la gloire de s'appeler Lucifer, il faut conserver sa réputation.

J'avais dessein de dire quelque chose sur les travaux de nos renaissances en liturgie et en philosophie ; mais je m'aperçois que j'ai été trop

long déjà ; et les esprits bien disposés, qui liront ces lignes, en ont assez pour qu'ils soient sur leurs gardes à l'avenir. Alors mon but est atteint.

Je finirai par un trait, qui fera connaître ma pensée à propos de la question philosophique. Un curé de l'archidiocèse de Québec, aussi savant que modeste, a eu la bonne fortune, il y a quelques années, de mettre la main sur un excellent ouvrage de philosophie scholastique ; et, malgré ses préventions, il a eu le bon esprit de l'examiner attentivement. Alors, il s'est aperçu avec indignation qu'on l'avait odieusement trompé jusque là. Je l'ai vu un jour incapable de retenir sa juste colère contre ces prétendus philosophes modernes, tous fils de la Renaissance, partisans ou adversaires de Descartes, et voici en somme ce qu'il m'en dit : "Quand je pense que j'ai passé mes plus belles années à étudier à peu près tous les auteurs de philosophie, hommes censés pieux, occupant dans l'Eglise une position à inspirer nécessairement la confiance, et que tous ont pris à tâche, en enseignant le faux, de m'éloigner à jamais de la vraie science philosophique ; mon indignation n'a pas de bornes ! Certes, on ne saurait les excuser, en leur supposant de la bonne foi, puisque leurs livres sont émaillés de citations torturées, falsifiées de S. Thomas, dans le seul but de nous le faire mépriser et, par là, d'éloigner de nous à jamais la tentation de le consulter." Puis il ajoutait : "j'ai enseigné autrefois cette philosophie moderne à des élèves d'un grand séminaire, et aujourd'hui je donnerais mon sang et ma vie plutôt que de renouveler cet enseignement ; tant il m'est évident que la philosophie scholastique est la seule vraie. Hors de là, il n'y a qu'erreurs qui conduisent aux plus déplorable résultats." Et je puis assurer que celui qui parlait de la sorte savait parfaitement ce qu'il disait, et qu'il serait encore prêt aujourd'hui à rendre le même témoignage.

Voilà, M. le rédacteur, ce que je tenais à dire à ceux de mes compatriotes qui aiment l'étude. J'ai profité de l'incident offert par la Semaine Religieuse de Montréal, et j'ose espérer que ce ne sera pas sans quelque utilité. Je sais bien que d'autres auraient pu traiter la question d'une manière plus habile et plus attrayante ; mais, à leur défaut, j'ai fait ce que j'ai pu.

Merci de votre généreuse hospitalité ; que le Dispensateur de tout bien vous en récompense. Et veuillez me croire votre abonné tout dévoué et l'admirateur ardent de votre courage et de la vérité.

P. P.

Les moineaux

Un ami de notre feuille nous communique l'écrit suivant sur lequel nous appelons l'attention de nos législateurs :

Vraie plaie ! Vrai désastre !

Voilà bien le cri de tous, en effet, quand il s'agit de nos moineaux. Et dire que le col. Rhodes s'est donné

bien du mal pour les importer à Québec, et que notre législature les a protégés ! Heureusement que le bon colonel a reconnu son tort, et qu'il en a fait son *mea culpa*, publiquement, à la convention horticole, tenue à Québec il y a quelque temps ; certainement, il mériterait de subir le sort du bon patriarche Tobie, moins coupable que lui, et de se faire aveugler par les *crachats* de ses moineaux. Cependant, ledit colonel est déjà gravement puni en étant condamné à voir et à entendre, tous les jours de sa vie, ces oiseaux insignifiants, dont il a doté la province, et à recevoir les compliments, sous forme de horions, que le public ne manque pas de lui adresser à l'occasion. Et il faut avouer qu'il ne les a pas volés !

Quelle plaie, en effet, que ces moineaux !

Quand j'étais jeune, et ce n'est pas d'hier, Québec et ses alentours étaient fréquentés par des quantités de jolis oiseaux chanteurs, qui nous jouissaient par la variété de leur plumage et la beauté de leur chant. C'était charmant d'entendre ces sons mélodieux, à cœur de jour, mais surtout le matin et le soir. Dans beaucoup de maisons on gardait de ces oiseaux en cage, afin d'avoir de la belle musique à bon marché ; mais quand on allait se promener dans les environs de Québec, c'était alors, surtout, qu'on était charmé et réjoui par le chant des oiseaux. Quelles belles promenades on faisait alors, soit vers la maison rouge, la maison bleue, et jusqu'au pont de Scott, soit du côté de Charlesbourg ou de la Canardière, soit encore du côté de Ste Foye ! C'était la campagne avec tous ses agréments ; on en revenait reposé, heureux et content.

Mais quelle différence, à présent ! Allez où vous voulez, vous ne voyez et n'entendez que le moineau. Pi-oui Piou, Piou, voilà, à peu près, toute la musique que les oiseaux nous font entendre à Québec, et à 20 lieues à la ronde ! Que dis-je, 20 lieues ! Le pays est infesté de ces malheureux moineaux ! Depuis que M. Rhodes a eu le *bon esprit* de les introduire dans notre province, ils en ont véritablement fait la conquête, et ils l'occupent, à présent, et l'envahissent de plus en plus, par le droit du plus fort. Il est reconnu, en effet, que les moineaux chassent, de partout, les oiseaux chanteurs. Regardez et cherchez dans les jardins privés et publics, dans les bosquets, dans les prairies même, vous ne rencontrez et n'entendez, à peu près, que l'ennuyant moineau. Cet oiseau est fort vorace, hardi, batailleur, et il réussit à chasser des oiseaux de deux fois sa taille. Les oiseaux chanteurs, au contraire, sont plutôt timides que guerroyeurs ; ce sont des oiseaux créés pour réjouir l'homme et égayer son pèlerinage ; ce sont des oiseaux de salon, qui s'instruisent, s'apivoient, et nous amusent singulièrement. Continuellement traqués et pour chassés par les moineaux, ne pouvant plus vivre en paix avec leurs amis les hommes, nos beaux oiseaux chanteurs ont dû céder, faute de protection, même nos belles petites hirondelles, et, pour notre châtement, ils nous ont laissé la compagnie des in-

supportables moineaux ! O Colonel ! quelle plaie vous avez introduite pas fous, cherchent à se mettre à l'abri, surtout sous les larmiers des maisons ; or, comme ils sont de grands cracheurs, à proportion qu'ils sont de grands mangeurs, la conséquence se devine ! Le vent chasse ces crachats dans les portes, dans les fenêtres et sur toute la devanture des maisons ; et, on juge de l'effet ! Aussi, combien d'extérieurs de maisons qui laissent à désirer, sous le rapport de la propreté, dans les lieux peuplés de moineaux. C'est la désolation des femmes propres !

Donc, mort aux moineaux, et vivent les oiseaux chanteurs.

X.

Fermes expérimentales et Champs de démonstrations

(Suite)

Voilà ce que l'on fait ailleurs en vue du meilleur enseignement agricole à donner. Or, peut-on nier que, dans la province de Québec, l'agriculture est encore en grande souffrance, et qu'elle aussi a un besoin pressant d'enseignement ? Ici, les Canadiens-français ont été abandonnés à eux-mêmes, en matières agricoles, peu de temps après la création de la Colonie. Ils ont dû, pendant des siècles, et tout récemment, lutter de toutes leurs forces pour leur maintien comme nationalité distincte. Or, on le sait, ces luttes sont, toujours et partout, des plus préjudiciables aux progrès de l'agriculture. Au contraire, les pays ci-hauts cités possèdent au milieu d'eux les cultivateurs et agronomes les plus distingués du monde. Les colonies anglaises d'Amérique, par exemple, se sont toujours recrutées en Europe, et par milliers chaque année, des populations les plus avancées en agriculture. Notre état d'infériorité relative en cette matière est donc tout naturel. Aussi le besoin d'un enseignement essentiellement sûr et pratique, plutôt que très savant ou théorique, est-il devenu depuis longtemps indispensable. Voilà des faits que tout homme éclairé et de bonne foi doit admettre. D'ailleurs, les recensements officiels du Canada démontrent que, malgré la richesse indiscutable du territoire qu'occupent nos anciennes paroisses, les produits et la population agricoles y sont, en général, en décroissance régulière et annuelle. En somme, notre province occupe, absolument, le bas de l'échelle comme rendement du sol, dans la Confédération canadienne.

Cependant, depuis une vingtaine d'années surtout, il faut l'admettre, des efforts sérieux ont été faits pour enrayer le mal dont souffre, à un si haut point, notre agriculture provinciale. Le Conseil d'agriculture, surtout lors de sa création, s'est beaucoup occupé de l'enseignement agricole. C'est en 1869, l'année qui suivit sa création, qu'il me chargea de diriger *La semaine agricole* qui devint l'organe du Conseil. Quelques mois après il ajouta à ma tâche, déjà rude, celle de donner des conférences agricoles dans nos campagnes. Je dus accepter ces charges avec crainte et trem-

blement. Dès les premiers jours, et afin d'appuyer mes conseils sur des démonstrations oculaires indiscutables, j'établis à Varennes, près de Montréal, à mes frais, malheureusement, une *Ferme de démonstrations* aussi complète que mes moyens fort restreints et mes espérances pouvaient le permettre.

C'est, incontestablement, des conférences et des articles du *Journal*, appuyés par le travail de "démonstrations" à Varennes, que date le mouvement vers l'industrie laitière, puis la création des fromageries, enfin plus tard celle des beurrieres. Aujourd'hui ces industries ont fait tant de progrès que nous devançons même la province d'Ontario dans la production des beurres de fabrique. Quant à nos fromageries, elles s'améliorent au point que le professeur d'industrie laitière à Guelph, M. Robertson, l'autorité canadienne par excellence en ces matières, a affirmé récemment que le fromage américain qui s'est vendu le plus cher, en Angleterre, l'an dernier, à cause de ses qualités exceptionnelles, a été produit dans la partie française de la province de Québec.

En 1879, l'honorable M. Joly, alors premier-ministre, créait le *Journal* d'agriculture anglais et m'honorait encore de sa direction. C'était la preuve que l'on était satisfait de la dans notre province !

Mais ce n'est pas tout, ces moineaux sont un vrai désastre ! Je sais que le colonel Rhodes avait de belles théories quand il a importé ses fameux moineaux : ils devaient rendre de grands services à l'agriculture, en dévorant les insectes. Seulement, la chose n'est pas arrivée, et elle n'a pas dû exister ailleurs ; ce qui prouve qu'avant d'introduire des nouveautés, il est bon d'y regarder à deux fois. Ce que M. Rhodes aurait dû faire, tout d'abord, c'était de voir et de s'assurer si les moineaux mangeaient des insectes, et s'ils étaient utiles à l'agriculture ! Par cette enquête, il se serait probablement convaincu que c'est tout le contraire qui est vrai. Voyez-vous, en effet, les moineaux se répandre de préférence dans les champs ou les jardins, à la recherche des insectes nuisibles qui dévorent souvent nos récoltes ? Loin de là, vous les voyez s'entasser dans les villes, à la recherche du grain et surtout de l'avoine *assaisonnée aux pommes sans pelure*, qu'on trouve ailleurs que sur les tables ! S'ils s'éloignent des villes, c'est toujours en suivant les grands chemins et les fermes, où ils trouvent leur mets favori, n'est-ce pas la vérité ? Plus que cela, on dit qu'un médecin à la campagne, que je ne nommerai pas, mais qui se reconnaîtra bien, voulant en avoir le cœur net, s'est mis à faire l'autopsie de quelques moineaux, en différents temps, pour voir quelle était leur nourriture habituelle. Eh bien ! il n'a jamais trouvé autre chose, dit-on, que du grain dans l'estomac de ces oiseaux ! N'est-ce pas concluant ? Ceci posé, je dis que la présence des moineaux dans notre province est un vrai désastre ; car non seulement ils ne sont pas utiles à l'agriculture, en mangeant les insectes, ce qui

pourrait faire supporter leur insignifiante présence ; mais ils lui sont nuisibles, en chassant tous nos beaux petits oiseaux chanteurs, qui, eux, vivaient exclusivement d'insectes de toute nature. Aussi, en voyons nous depuis quelques années des chenilles de toute robe, et des mouches de toute façon ! Qu'on calcule, si possible, ce qu'une mère d'oiseaux dépense d'insectes pour se nourrir et pour élever sa couvée, et on verra, un peu, quel malheur c'est pour le pays, d'être ainsi dépeuplé de tous ces oiseaux qui étaient les véritables amis de l'homme, à plus d'un titre !

Et dire que la loi protège l'existence des moineaux ! Sous peine d'amende, on ne peut les prendre ni les tuer. Est-ce assez raide ? J'ai envie de dire stupide. Et pourquoi ne le dirai-je pas ? Les lois ont souvent aussi leur stupidité ! En effet, passe, qu'on ait fait une loi pour protéger ces moineaux, à leur arrivée, parce qu'on les croyait utiles ; mais depuis si longtemps qu'ils nous font tort, qu'ils nous ennuient et nous écœurent, ceux qui font les lois n'ont-ils pas eu le temps de corriger leur erreur, et de vouer ces petits ennemis à la mort ?

C'est ce qu'on devrait faire, au moins, à la prochaine session. Non seulement il faut abolir la loi qui les protège, et permettre de les détruire, mais on devrait chercher et trouver quelques moyens d'encourager leur destruction, v. g. en donnant une prime à celui qui produira un certain nombre de têtes de moineaux détruits, à tant la douzaine. Vous verrez si ce moyen aura de l'effet ; je parie qu'en peu d'années on ne verra plus de moineaux dans le pays. Et quand on aurait payé des centaines de piastres pour atteindre ce but, ce serait de l'argent mis à plus gros intérêt que dans le chemin de fer du nord !

D'un autre côté, il faudrait tâcher de repeupler notre pays de tous ces beaux oiseaux chanteurs, que nous avions jadis. Ce serait le double moyen à prendre pour faire disparaître cette plaie et ce désastre dont le pays a tant de raisons de se plaindre. — Mais ce n'est pas tout ; il y a encore une autre raison de détruire ces moineaux ; c'est leur malpropreté, qui les rend encore plus insupportables ! Voulez-vous connaître leurs habitudes ? demandez aux femmes obligées, par état, à conserver l'extérieur de leurs maisons dans une propreté convenable, et vous verrez ce qu'elles en pensent. Vous apprendrez que ces moineaux, qui ne sont rédaction du *Journal* français. L'honorable M. Joly reconnaissait le fait qu'un journal anglais officiel devait être à la hauteur des besoins des cultivateurs les plus avancés dans l'Amérique du Nord, puisque nous possédons, dans les MM. Cochrane, Gibb, James Drummond, Thos Irvine, Dawes, Reburn et tant d'autres, des agronomes, etc., dont les noms sont connus au loin. Et afin de me donner l'occasion d'arriver au niveau des meilleures pratiques agricoles, et d'étudier en même temps les problèmes scientifiques les plus utiles à notre agriculture provinciale, l'Ordre en Conseil qui me chargeait de cette tâche particulièrement ardue me dé-

partement d'agriculture. Le même O. en C m'encourageait à continuer au *Journal* le cachet des meilleures pratiques. Malheureusement, ces bonnes paroles n'ajoutaient rien à mes ressources pécuniaires et ces "Essais et démonstrations" coûtent très cher, comme l'on a pu s'en convaincre par les chiffres cités au commencement de ce travail.

Pour ne pas être trop long, je résumerai, en quelques mots seulement, l'énumération des principaux problèmes et démonstrations que le *Journal d'agriculture illustré* s'est donné la tâche de résoudre, tant à la ferme expérimentale de Varennes qu'à Trois-Rivières :

1. Améliorations des terres, de tout genre, telles qu'elles se rencontrent dans notre province, en vue de créer de meilleures prairies et pâturages ; des fourrages verts, comme complément de nos pâtures ; une alimentation riche, abondante et économique l'hiver ; par là, l'augmentation générale de nos revenus ;

2. La transformation économique de nos constructions rurales, en vue d'un bétail plus nombreux et mieux hiverné, répondant aux besoins de l'industrie laitière, la plus productive jusqu'ici dans notre province ;

3. L'obtention de l'eau pure, en abondance et même réchauffée au besoin, dans nos étables, nécessité qui se fait sentir très souvent dans la partie française surtout de la province ;

4. La préparation économique pour nos gros fourrages, etc., pour l'alimentation économique des bestiaux ;

(A suivre)

LA DIGESTION PARFAITE

Sera accomplie en prenant, tous les matins, une des Pilules Anti-Bilieuses du Dr. Ed. Morin. — En faisant cela, la dyspepsie, le mal de tête, les dérangements de l'estomac, la bile se sont évités, et l'aliment mangé contribuera, par ses propriétés nourrissantes, au support du gaspillage naturel et de la caducité du corps. — La digestion imparfaite a lieu fréquemment quand les intestins sont irréguliers : les constituants des solides qui ne sont pas absorbés dans la circulation, par suite d'une indigestion imparfaite, sont fréquemment dirigés vers les rognons pour y trouver une issue, si dans ce cas, il s'opère toujours de sérieux changements.

Pour prévenir ces difficultés souvent fatales, faites usage des Pilules Anti-Bilieuses, qui sont les meilleurs.

L'on peut connaître la digestion imparfaite par un appétit capricieux, besoin d'aliment, grand soif, sécheresse dans la bouche, peau sèche, haleine chaude et fétide, malaise continu, acidité, brûlements de l'estomac, enfûres de l'abdomen, poitrine, jambes et pieds froids etc.

Quand ces symptômes sont présents les Pilules Anti-Bilieuses du Dr Ed. Morin devraient être prises 2 à 4 le soir en se couchant et 1 à 2 le lendemain matin.

Dr. Ed. Morin & Cie.

Ne négligez pas

Le froid que vous avez pris, vous croyez que ça ne fera rien, mais il n'en peut pas moins être la cause d'un catarrhe d'une pneumonie et même de la consommation.

Le catarrhe est désagréable ; la pneumonie est dangereuse et la consommation est mortelle.

Il est important de toujours veiller sur nos organes respiratoires et de les tenir en bon état, autrement ils nous réservent jours des désagréments.

Toutes les maladies de ces organes tels que le cerveau, le nez, la gorge, les bronches, les poumons peuvent être aisément et complètement guéris par le BOSCHÉ'S GERMAN SYRUP. Si vous n'en êtes pas persuadés, des milliers peuvent le prouver. Ce remède les a guéris et "ils peuvent dire ce qui en est." 75 cts la bouteille. Demandez à votre pharmacien.

200 MONTRES EN ARGENT 200

A REMONTOIR

Avec remise à l'heure au pendant, assorties, pour Messieurs, Dames et Enfants à \$5.00 CINQ PIATRES PIECE \$5.00
 Cette montre est argent pur, garantie, et elle tiendra le temps parfaitement; elle est très convenable comme CADEAU DE PREMIERE COMMUNION.

Aussi un choix considérable de MONTRES EN OR faites de recommande par les meilleurs fabricants.

REPITION A MINUTES ET CHRONOCRAPHE, DEPUIS \$200 A \$500
 MONTRES POUR DAMES, DEPUIS \$10 A \$200

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE BAGUES EN DIAMENTS ET PIERRES FINES

ARGENTERIES DE TOUTES SORTES

HORLOGES EN MARBRE. REGULATEURS.

CYR. DUQUET.

PHOTOGRAPHIES DE TOUTE GRANDEUR

Depuis la petite carte "Minette" jusqu'au "Buste" Grosseur Naturelle

— AUSSI —

PORTRAITS D'ENFANTS, UNE SPECIALITE,
 PORTRAITS AVEC SCENES D'HIVER,
 GROUPE DE FAMILLES, DE CLUBS
 Agrandissements de toutes sortes
 PORTRAITS AU CRAYON, etc., etc.,

MARC A. MONTMINY,
PHOTOGRAPHE,

185, Rue St-Joseph.

☎ Téléphone No 335.

(Vis-à-vis l'église St-Roch.)

La Compagnie Ghinic

Ancienne maison Méthot fondée en 1808 successeurs de Beaudet & Chinic coin des rues Saint-Pierre & de la Montagne.

FABRICANTS DE CLOUS ET DE MOULANGES ET MARCHANDS DE FER GROS ET DETAIL

Matériaux de construction, de steamers et de chemins de fer
 Articles d'ingénieurs mécaniciens

Fournitures de moulins, de beurreries et de fromageries
 Articles de quincaillerie en général.

Prix sans précédents à Québec

Manufacturers' Life Insurance Co.

CAPITAL :— Plus de \$2,000,000

Cette compagnie a été légalement instituée par acte spécial du parlement fédéral. Elle a mis le dépôt exigé entre les mains du gouvernement. C'est la seule compagnie régulièrement organisée qui donne le maximum d'assurance pour le minimum de prime. Agents demandés.
 Agent général pour le district de Québec et les districts voisins :

Philippe Masson,
 55 Rue Richardson St-Roch Québec

Prime

Nous offrons une prime à ceux qui voudront nous aider à propager le journal. A celui qui nous fera tenir le prix de deux abonnements d'un an nous enverrons le livre de Don Sarda : *Le libéralisme est un péché*; celui qui nous trouvera trois nouveaux abonnés, recevra un volume des *Mélanges* de M. Tardivel; enfin, pour quatre abonnements on aura droit à ces deux ouvrages.

Nous aurions besoin des numéros 28 et 32 de la *Vérité* de l'année courante.



Toutes espèces d'instruments aratoires,

Voitures de toutes sortes,

Coffres de sûreté, etc., etc,

— A VENDRE CHEZ —

P. T. Legare,
 401 rue St-Valier, St-Sauveur,
 Québec



PROVINCE DE QUEBEC

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

AVIS est par le présent donné en conformité des règles de 49 et 50 de l'Assemblée Législative, que NULLE PETITION pour un BILL PRIVÉ ne sera reçu par cette chambre après le VINGT-NEUVIÈME JOUR DE MAI, qu'aucun BILL PRIVÉ ne pourra être présenté après le CINQUIÈME JOUR DE JUIN prochain, qu'aucun RAPPORT d'un comité permanent ou spécial sur un BILL PRIVÉ ne pourra être reçu après le DOUXIÈME jour de JUIN prochain.

J'ai reçu instruction d'ajouter que les règles ci-dessus seront strictement mises en force.

L. DELORME,

Greffier de l'Assemblée Législative.

Veuve CHAS TERREAU FONDEUR

A. RACINE gerant

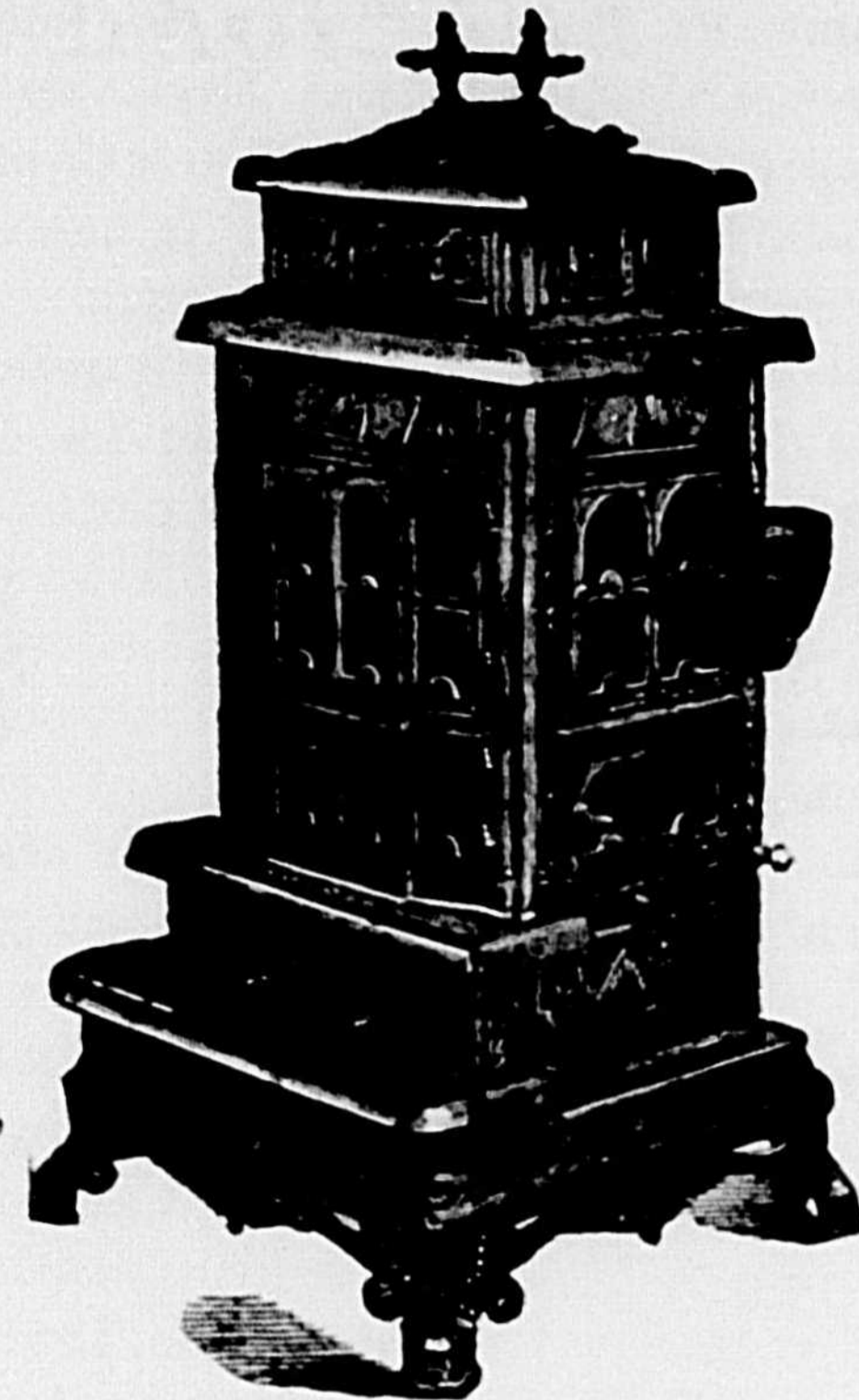
Assortiment

general

de poele

de toutes

sortes,



chaudrons,

colonnes,

machines

pour moulins,

etc.

132 A 142 RUE SAINT-PAUL, BASSE-VILLE, QUEBEC

On trouve dans cet établissement les plus belles variétés d'articles qui conservent cette branche. Tout est de première qualité et se vend à des prix excessivement bas.

Tapis Prelarts Tapis

A CEUX QUI VEULENT AVOIR UN BON ET BEAU TAPIS A BON MARCHÉ DEMANDEZ A VOIR

Nos tapis Tapestry à 25c la vg.

Nos tapis de Bruxelles à 75c la vg.

Nos prelarts à 16c la vg.

SPECIALITES

ETOFFES A ROBES,

" A MANTEAUX,

" NOIRES DE DEUIL,

SOIES NOIRES ET DE COULEURS,

SOIES A GARNITURES,

CHAPEAUX DE PAILLE,

PLUMES, RUBANS, Etc.

TWEEDS ET SERGES,

CHAPEAUX DE FEUTRE ET

EN SATIN,

HARDES FAITES,

HABILLEMENTS,

JERSEYS POUR ENFANTS,

Etc., Etc., Etc.

JOB :

Chemises de couleurs valant \$1 pour 40c

Etoffes a robes valant 10c pour 4c

700 Jerseys valant \$2.50 pour \$1.00

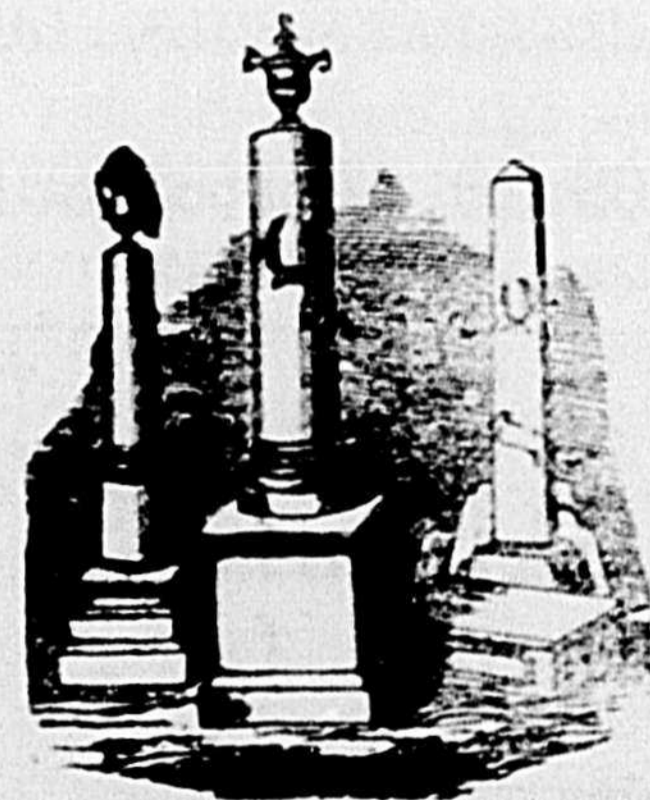
— AUSSI —

UN GRAND LOT DE RUBANS POUR LA MOITIE DU PRIX

ROBITAILLE & SAVARD,

COIN DES RUES

St - Joseph et de la Couronne
ST - ROCH QUEBEC



J. A. BELANGER

MANUFACTURIER A LA VAPEUR

D'ouvrages en Marbre, en Granit et en Pierre

272, RUE ST - JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC

Nous engageons ceux qui ont besoin, d'ouvrages pour cimetières, tels que Monuments, Épitaphes, et Entourages de lots, etc., à aller visiter son assortiment qui est le plus grand et le plus varié que vous puissiez voir à Québec.

M. Bélanger possédant un outillage très amélioré, mu à la vapeur, pour tailler et polir le granit, le marbre et la pierre, manufacture son ouvrage aux prix défiant toute compétition.

GRANDE IMPORTATION

D'ÉTALONS

PERCHERONS ET NORMANDS.

LES MEILLEURS CHEVAUX DU MONDE POUR LE TRAIT ET LE CAROSSE.

EXPÉDIÉS DIRECTEMENT DU PERCHE PAR MM. DE GRANCEY & CIE.

CONSIGNÉE À L'HON. LS. BEAUBIEN, MONTRÉAL.

AVIS.— Vers le milieu de MAI prochain, arrivera à Montréal un convoi de vingt têtes, étalons percherons, jugments percheronnes, étalons normands et (pour les amateurs) un ou deux arabes, Animaux hors ligne et entrés au registre de filiation français.

Les sociétés d'agriculture et les cultivateurs ont la chance exceptionnelle de se procurer un bel étalon de trait ou de carrosse sans être obligés de courir les risques de l'importation.

Conditions de vente : moitié comptant, moitié à un an sur billet.

L'arrivée et l'endroit où les chevaux seront tenus seront annoncés plus tard.

Pour plus amples détails s'adresser à Mr LOUIS BEAUBIEN, 30 rue Saint-Jacques, Montréal, à 7 heures p. m. tous les jours,

BRUNET, LAURENT & CIE

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

GRANDE

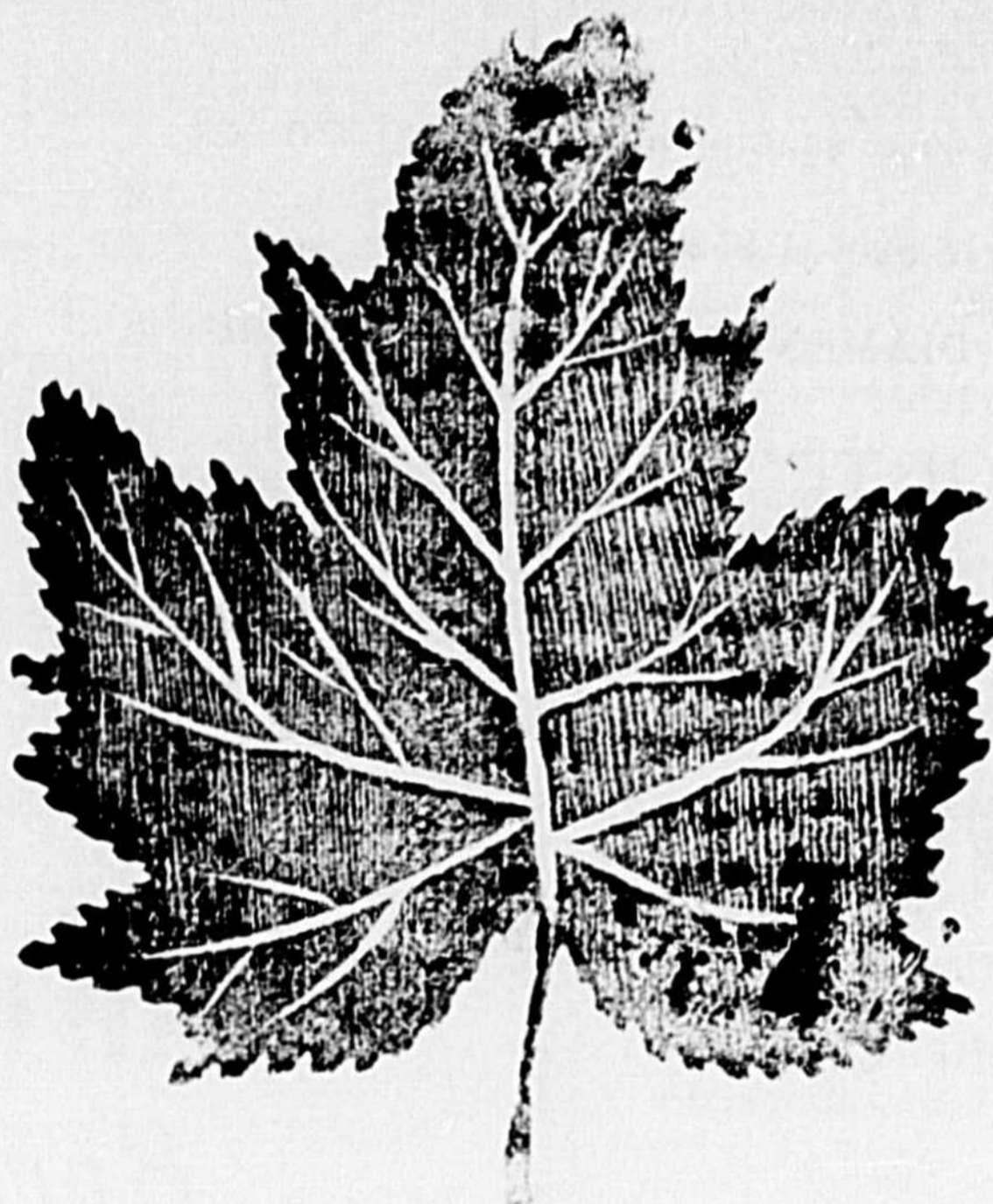
PENDANT

VENTE

LA SAISON

EN LIQUIDATION

DU PRINTEMPS



\$75,000 DE MARCHANDISES VENDUES SANS RESERVE

Nous invitons particulièrement les Messieurs du clergé et les membres des Communautés religieuses à qui nous accorderons des conditions de paiement des plus libérales, à nous faire une visite et à profiter du bon marché auquel nous vendons nos marchandises.

TOUTES COMMANDES RECUES PAR LA MALLE, EXECUTEES PROMPTEMENT ET AVEC LE PLUS GRAND SOIN

BRUNET, LAURENT & CIE

155, RUE ST-JOSEPH ST-ROCH, QUEBEC.

Maison Rouge

NOUVEAU MAGASIN DE NOUVEAUTES

OUVERT
LE 31 MARS DERNIER PAR

P. C. GAGNON

NO. 50, RUE DE LA COURONNE COIN DE LA RUE DESFOSSES

St-Roch Quebec.

Departement des Messieurs

HARDES FAITES, CHAUSSURES, CHAPEAUX, TWEEDS, CHEMISES
JOLS, CRAVATES, ETC, ETC.

DEPARTEMENT DES DAMES

SOIES NOIRES ET DE COULEURS, ETOFFES A ROBES, CHAPEAUX,
FLEURS, CACHEMIRE NOIRS ET DE COULEURS. PARASSOLS, PLUMES.

Tapis et Prelarts, Tapisseries de toutes sortes

Vue le peu de dépenses les prix des marchandises sont très modérés.

F. X. LETOURNEAU & CIE.,

MARCHANDS QUINCAILLIERS

177, Rue Saint-Paul, 177

—ONT TOUJOURS EN MAINS—

Fer en barres (toutes grandeurs), Ferblanc, Tole, Cuivre en feuille
et en Barre, Huiles, Peintures, Vitre et
Quincailleries en general

—AUSSI—
ETOUPE, BRAI, RESINE, COALTAR, ANGRES
CHAINES, CORDAGES, ETC., ETC.,

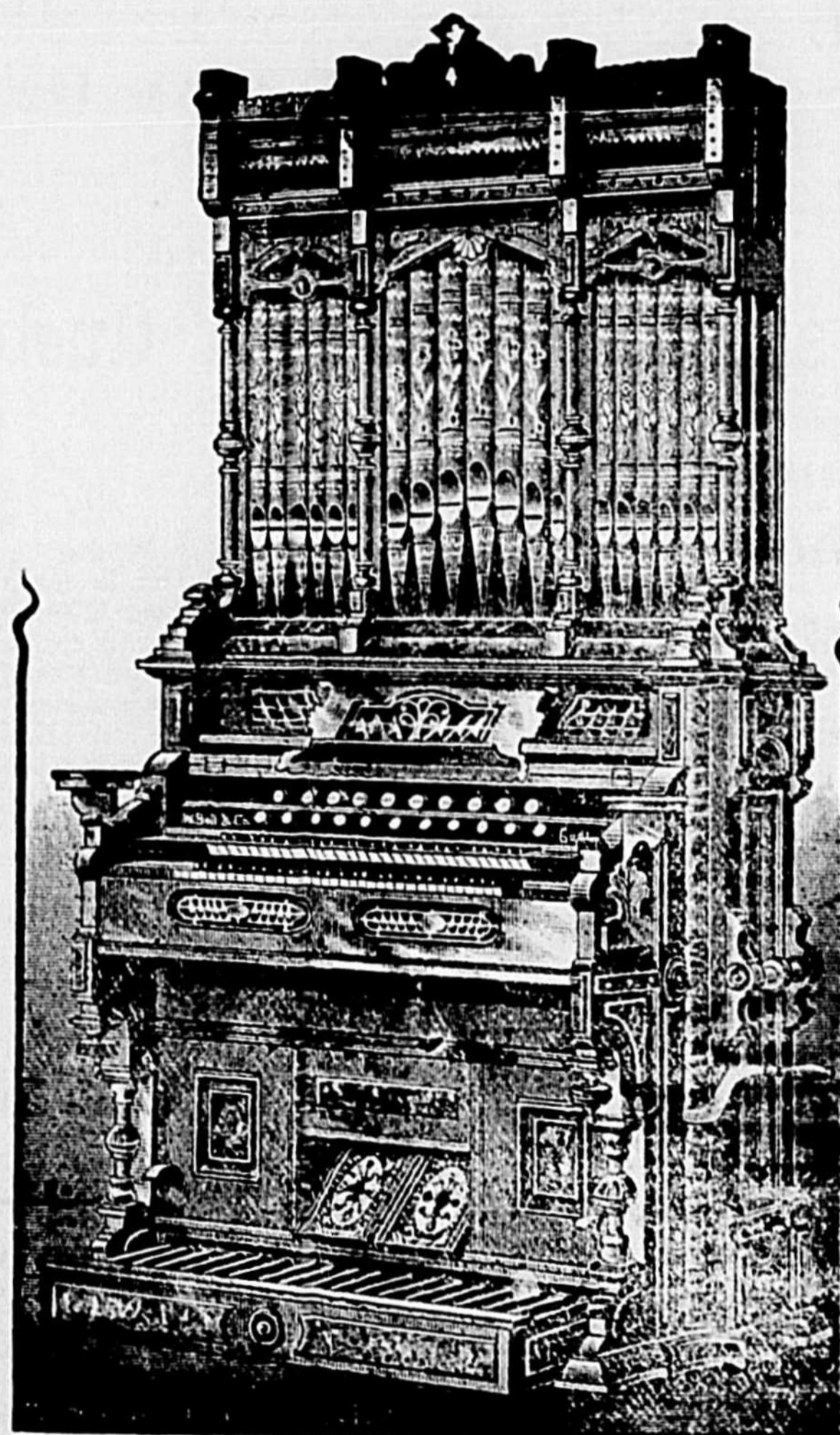
Les personnes qui auraient besoin de marchandises dans cette ligne feraient
bien de venir examiner notre stock s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs.

A VENDRE

250 BALLE DE TAPISSIRIE
DES PATRONS LES PLUS NOUVEAUX.
EN GROS SEULEMENT PAR

J. & W. Reid
124 RUE ST PAUL
QUEBEC

MUSIQUE EN FEUILLE



HARMONIUMS DE Wm. BELL

PIANO ET ORGUE

De toutes sortes
A DES PRIX REDUITS

—A Vendre chez—

GERVAIS & HUDON

339 RUE ST-JOSEPH. ST-ROCH.
QUEBEC.

Le Remede

—DU—

Pere Mathieu



Guérit radicalement et promptement

L'INTEMPERANCE

le déracine tout désir liqueurs alcooliques. En vente chez tous les pharmaciens.

AGENT POUR LA PUISSANCE,

S. LACHANCE

1538 rue Ste-Catherine
Montreal.

JOHN F. STRATTON,

49 MAIDEN LANE, New-York.
Importateur, Manufacturier et Marchand en gros

de toutes sortes d'instruments musicaux, Boîtes Musicales, Instruments pour Fanfares & Harmonie, et les Célèbres Cordes de Violon Russes de John F. Stratton, les meilleures de l'univers.

JOHN F. STRATTON,
49 Maiden Lane, New York.



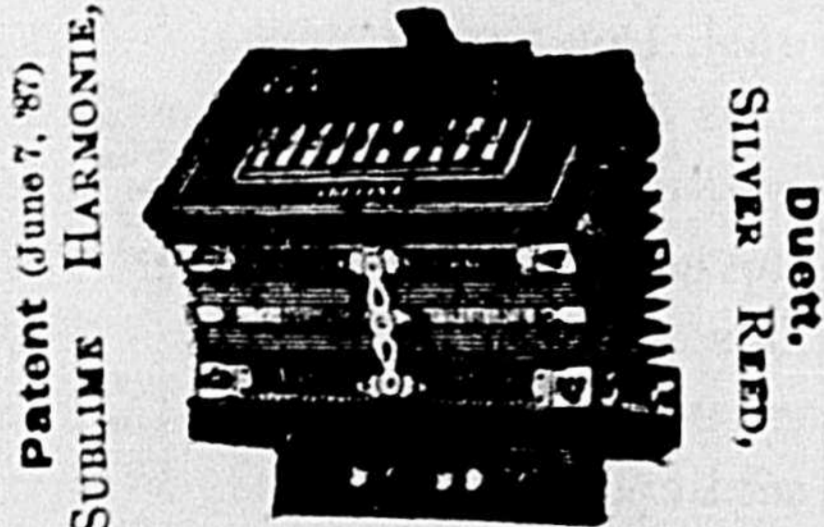
Importeur, Manufacturier and Wholesale Dealer in all kinds of MUSICAL MERCHANDISE, MUSICAL BOXES, BAND INSTRUMENTS, STRATTON'S CELEBRATED RUSSIAN GUT VIOLIN STRINGS.

Accordeons Solos

SUBLIME HARMONIE

A anches en argent (Duett) de John F. Stratton,

JOHN F. STRATTON'S



Patent (June 7, '87) SUBLIME HARMONIE, Duett, SILVER REED, JOHN F. STRATTON'S

Solo Accordeons.

JOHN F. STRATTON,

Imp'r and Wholesale Dealer in Musical Merchandise

49 Maiden Lane, N. Y.

Les Célèbres GUITARES de John F. Stratton, 49, Maiden Lane, New-York, sont les plus solides et garanties pour ne pas craquer.



JOHN F. STRATTON

Importateur et marchand en gros de toutes sortes de marchandises Musicales et d'Harmonies à bouche.



— Demandez le catalogue illustré —

Avis au Clergé et au Public

Je soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes Vins Claret, (vin table). Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messieurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling, évêque de Peterborough d'Ontario.

MM. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus énumérés.

Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le révd M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,
Viticulteur à Sandwich Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé, de la maison Tournier doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe.

Ce vin acheté en futaille ou en gallon doit être embouteillé dans les 24 heures que le fût est ouvert, comme cela vous au rez un excellent vin, autrement il perdrait de sa valeur.

J'AI ANALYSE, POUR M. A. TOUSSAINT & CIE deux échantillons de vin Porto (vin rouge) et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool dans ces deux vins est de 10 par cent.

Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

Revd. P. J. ED. PAGE,
Prof. de Chimie
à l'Université-Laval.

Québec, 8 octobre 1888.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111 RUE ST-PIERRE, aussi que chez M. A. Grenier épicier, rue St-Jean, Haute-Ville, et chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. P. Asselin, rue St-Joseph.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins
No 111, RUE ST. PIERRE

LE MAL DE TETE

MONTREAL, 12 août 1887.

A. M. ALP. POULIN,

Gérant de la Compagnie d'Eau
Saint-Léon



Cher Monsieur,
Pendant quelques années je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de douleurs dans l'estomac et dans le dos, maux d'yeux, etc., à tel point que je fus obligée de quitter mon emploi.

C'est alors que j'essayai toute sorte de remèdes qui ne me produisirent aucun effet lorsqu'un jour, étant chez une de mes amies qui faisait déjà usage de votre célèbre eau, j'en pris plusieurs verres qui me soulagèrent beaucoup, et c'est alors que je me suis décidée à en faire usage.

Pendant plusieurs mois j'en pris régulièrement matin, midi et soir, aussi ma santé s'améliora-t-elle rapidement; maux de tête, douleurs dans l'estomac et dans le dos sont disparus, je digère très-bien, ma vue est plus forte, enfin je suis complètement guérie.

Je vous donne ce certificat avec l'espérance que par cet exemple plusieurs profiteront des qualités avantageuses de votre célèbre eau St-Léon.

Votre très reconnaissante,
DELLE M. OUELLETTE,
Rue St-Félix, Montréal.

CETTE CÉLÈBRE EAU est en vente par tous les principaux Pharmaciens et Epiciers à raison de 25 cts. le gallon, et en gros et en détail par

GINGRAS, LANGLOIS & CIE.,

Agents pour la Puissance,
3 PORT DAUPHIN QUEBEC

L. Drouin & Frere

Libraires et Imprimeurs
96 RUE ST JOSEPH ST ROCH
Quebec

J. & W. REID

FABRICANTS DE PAPIER

124 RUE ST. PAUL 124
QUEBEC.

4 MOULINS

TOTAL FABRIQUE 18,000 lbs PAR JOUR 8 TONNES et DEMIE
MOULIN DE LORETTE.—Feutre pour toit à lambris et tapie papier à envelopper Brun et Manilla papier pour journaux et livres, 10,000 lbs par jour.
MOULIN DU PONT ROUGE—Pulpe en bois et carton bois pour boîtes 2,500 lbs par jour.
MOULIN DE PORTNEUF—Pulpe en bois pour boîtes et carton d'Amiante, 2,500 lbs par jour.
MOULIN DE STE-ANNE—Carton cuir et carton bois phur boîtes et aussi pulpe en bois, 2,500 lbs par jour.

SAMUEL BEDARD

Horloger et Bijoutier

A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE

241, RUE ST-PAUL PALAIS

Vis-à-vis la gare du Pacifique, Québec.



M. BEDARD invite respectueusement le public à visiter son établissement, l'un des mieux assortis de notre ville. On y trouvera constamment, entre autre les assortiments suivants :

Montres d'or et d'argent, montres *Patente* couvertes de \$4 en montant, Pendules de toutes variétés depuis 90c. en montant ;

Bijouterie, ce que l'on peut avoir de mieux dans cette branche de l'orfèverie.

Lunettes et Pince-nez en or.

Lunettes, pour toutes les vues, depuis 5cts en montant.

Accordéons, les plus beaux et les plus variés de la célèbre maison Impériale.

Pipes en bois, la plus grande variété possible.

L'enseigne de l'*Aigle* est le seul magasin du Bon Marché et les prix sont d'autant plus bas que les achats sont pour du comptant.

Les réparations de pendules, montres et bijoux sont faites promptement et avec le plus grand soin.

Un beau tricycle simple, aussi que l'on peut mettre double pour 2 personnes. A vendre à bon marché.

I. A. FORTIN

— IMPORTATEUR DE —

MARCHANDISES SECHES

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DU PONT, ST-ROCH

— \$-(00)-\$ —

Nouvelle importation du printemps

VENANT D'ÊTRE REÇU : UN LOT CONSIDÉRABLE DE

Tweeds Anglais, Ecosais et Canadien

TWEEDS valant 40c pour 30c (bouteleine)
TWEEDS (valeur supérieure) valant 90c pour 60c.
AUSSI : SERGE noire et de couleur à très bon marché.

N'OUBLIEZ PAS : Qu'un Tailleur d'une GRANDE EXPERIENCE vous donnera toujours une entière satisfaction.

ETOFFES A ROBES

Un grand assortiment d'étoffes à Robes valant 15c pour 10c.
Etoffes à Robes (les patrons les plus variés) valant 30c pour 20c.
AUSSI : Cachemire noir depuis 10c.

35 Caisses

CONTENANT TWEEDS, SERGES, DRAPS, CACHEMIRE, BRODERIES, DENTELLES, SHERTING, etc., etc., Un lot d'INDIENNES dans les bonnes qualités et les patrons les plus distingués le tout vendus à très bas prix.

— VENEZ CHEZ —

I. A. FORTIN

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET DU PONT, ST-ROCH

EMILE JACOT
HORLOGER ET BIJOUTIER

GRAND CHOIX
de montres d'or et d'argent
PENDULES, ARGENTERIES,

LUNETTES de toutes sortes,
BIJOUTERIES en grande variété.
ARTICLES DE FANTAISIE.
BAGUES et ANNAUX DE MARIAGE
Chez **EMILE JACOT,**
159 RUE SAINT-JOSEPH.

A. Marcotte

— RELIEUR et REGLEUR —

28 Cote Lamontagne Haute-Ville

QUEBEC.

OUVRAGES EXECUTES AVEC
SOIN ET PROMPTITUDE.